

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DES ETUDES**  
**ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**  
**- SEANCE DU 28 AVRIL 2009 -**

Etaient présents ou représentés : M. ARAGUAS, M. ATTEIA, M. BAILLON, M. DEVILLERS, Mme FOURNES, M. LAPAIRE, M. LATRY, Mme MANES GALLO, M. COQUELIN, Mme FENOULLAT, M. LAÜGT, Mme MALTONE, M. METAYER, M. VENTURA, M. ARCELIN, Mme BABIN, Mme LABORDE, Mme VOISIN, M. CAPEL, Mlle CARVALHO, M. DUBOURG, M. DUVERGER, M. GHILEM GHERY, M. KAMMER, M. LOUVRADOUX, M. SCHMITT, M. SIDI, M. VEILLET, M. BROUCH, M. PEYRES.

Etaient invités : Mme ARMENGAUD, Mme BOURMAUD, M. ESCADAFAL, Mme LARGOUEY, M. PAQUELIN, M. PIALOUX, Mme POULIN, M. VALAT.

**I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 MARS 2009**

M. LAÜGT demande la rectification suivante : page 1, point II, premier paragraphe, remplacer « Mme DENNES n'étant pas disponible » par « Mme DENNES étant souffrante ».

Mme FENOULLAT, page 6, souhaite que la dernière phrase de son intervention soit remplacée par : « Lorsque les UFR le souhaitent, il faut leur laisser la possibilité de basculer vers un examen terminal ».

*Le procès-verbal ainsi modifié est adopté à l'unanimité.*

**II – ELECTION DU VICE-PRESIDENT ETUDIANT DU CEVU**

Le Président annonce que M. Timothée DUVERGER est le seul candidat à cette élection. Il lui donne la parole pour se présenter (cf. document joint)..

M. LAÜGT rappelle, qu'il y a un an, il y avait deux candidatures et qu'il avait publiquement soutenu le candidat de l'UNEF. Il constate que, le contexte ayant changé, il n'y a qu'une candidature aujourd'hui et il se réjouit de n'avoir eu en fait qu'un an d'avance.

M. BAILLON intervient pour encourager les étudiants à dépasser la crise actuelle qui ne saurait constituer un mode de gouvernement durable de l'université.

M. VENTURA se pose des questions sur la candidature unique à cette élection, sur l'articulation entre conseils centraux et assemblées générales et enfin sur le hiatus entre les étudiants mobilisés et le conseil.

M. DUVERGER répond que la candidature unique montre que les membres du conseil sont unis. Il estime que le lien entre conseil et AG existe, même sil n'est pas exclusif.

M. PIALOUX rappelle que le service de la Vie étudiante a toujours eu une étroite collaboration avec tous les vice-présidents depuis sa création et qu'il est à la disposition du nouveau VPE pour développer les différents axes de sa politique.

Le Président rappelle que le VPE doit être élu à la majorité absolue des votants au premier tour et à la majorité relative au troisième tour.

M. DUVERGER est élu au premier tour du vote avec :

- ✓ 17 voix pour
- ✓ 13 bulletins blancs

Le Président félicite le nouveau vice-président et lui souhaite bonne chance et bon courage durant cette période difficile.

M. COQUELIN rajoute qu'il travaillera étroitement avec M. DUVERGER, notamment sur les questions sociales. Il cite deux chantiers très importants, l'un avec le CROUS et l'autre relevant de la vie étudiante avec l'opération Campus.

### **III – MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2008/2009**

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un point déjà abordé il y a deux semaines, pour information. Depuis, une étape du processus a été franchie le 17 avril, lorsque les 3 conseils se sont réunis pour approuver le nouveau calendrier.

M. COQUELIN souligne que ce nouveau calendrier est très serré et qu'il prévoit des délais inhabituels, notamment pour la correction des copies et la saisie des notes. Il faudra que toute la communauté se mobilise pour assurer sa mise en œuvre.

Mme VOISIN estime qu'il ne sera pas possible de faire les groupes de TD avec des inscriptions aussi tardives.

M. VALAT pense que la première session des examens ne posera pas trop de difficulté. En revanche, il redoute la seconde session qui comporte plus d'épreuves et pour laquelle il estime les délais prévus trop courts.

Mme FOURNES rappelle que ce calendrier est conditionnel. Il ne s'appliquera que si les cours reprennent.

Mme MALTONE se dit gênée d'être mise face à un calendrier et donc à une normalisation. Il faut d'abord commenter la situation actuelle et dire quelle est notre position. Ce calendrier doit être accompagné d'un calendrier de l'université alternatif.

Le Président souhaite faire un point politique : il reconnaît que les formes alternatives ne sont pas proposées, mais il fait valoir qu'hier l'assemblée générale les a refusées. Il faut être cohérent. Nous avons considéré que le seul organe décisionnaire était les conseils, notamment pour ce qui est du référendum.

Ce calendrier ne peut être que de nature institutionnelle. Il rappelle qu'il a fait passer un message au comité de mobilisation pour faire une AG jeudi. Cette demande n'a pas été acceptée.

La proposition de tenir une AG le 4 mai peut être considérée comme une forme de provocation, même s'il ne le pense pas. L'AG est une forme d'information. En tant que responsable de cette université, il lui est difficile de considérer que les conseils sont quantité négligeable vis-à-vis de la démocratie. Le 4 mai est une date institutionnelle de reprise des cours.

M. COQUELIN rappelle que l'équipe présidentielle a considéré qu'il était très important de faire en sorte que l'année soit validée et, par conséquent, d'organiser les cours. A cet effet, il a adressé vendredi un courrier aux UFR. Il appartient désormais aux conseils des UFR de valider le dispositif.

M. CAPEL se demande comment les étudiants seront informés de la reprise des cours et auront accès à leur calendrier.

Le Président répond que si le CA vote le calendrier, toutes les voies d'information à disposition seront utilisées. Nous avons deux solutions : soit tenter de prendre la main, soit considérer que les décisions de l'AG ont force de loi.

M. CAPEL déclare qu'il est à nouveau question de blocage nocturne et d'un risque de durcissement à partir du 4 mai. Il se demande si les équipes pédagogiques auront le temps de faire d'ici là leur calendrier.

Le Président répond qu'il est bien clair que le 4 mai sera une journée essentielle et, qu'en conséquence, il faut se préparer à tout, y compris à ce que cela se passe bien.

M. COQUELIN souligne que le souci premier est d'éviter toute violence tout en permettant la délivrance des diplômes. Il importe que les étudiants puissent suivre tous leurs enseignements afin d'éviter des recours. L'information sur les emplois du temps sera effectuée en lien avec le service communication, sur le site étudiant.

M. DUVERGER se demande si les étudiants opposés au blocage viendront le 4 mai à l'université.

Le Président répond qu'il a l'espoir de démarrer les cours. Il affirme qu'il n'y aura pas de validation de l'année à partir du seul premier semestre.

Mme FOURNES voudrait faire remonter une analyse politique partagée par de nombreuses personnes. Le fait de reprendre les cours lui apparaît lourd de conséquences pour l'avenir. En effet, elle estime que le gouvernement, fort des expériences précédentes, ne doute pas de la reprise des cours. Si effectivement nous reprenons nos enseignements, nous signerons nous-mêmes notre défaite. Le gouvernement, non seulement aura fait passer ses textes sur le statut des enseignants-chercheurs et la mastérisation, mais il aura le champ libre pour la suite. D'autres textes, dans le prolongement de la LRU, suivront : remise en cause de l'agrégation, de certaines filières et des droits d'inscription. Elle fait part de son désespoir de se voir déjà vaincue. Cette reprise des cours constitue un aveu d'impuissance pour des décennies.

M. LAÜGT fait valoir que l'alternative à la reprise est la non validation de l'année pour les étudiants. Il se réjouit de l'intervention du Président sur le rôle de l'AG, des Conseils et sur la validation de l'année. Une ligne jaune a été franchie lorsque certains collègues ont laissé miroiter que l'année pourrait être validée sans examen. Dans la perspective d'une validation, une reprise des enseignements à compter du 4 mai est vraiment l'ultime limite. Il aurait été préférable de reprendre le 20 avril. Il souhaite que le CEVU affirme solennellement la demande de reprise des cours pour le 4 mai.

M. VENTURA a le sentiment que la situation est inextricable. Il souhaite proposer une motion. Une autre option serait la solution intermédiaire qui a déjà été proposée il y a plusieurs semaines, à savoir réunir les étudiants par module et établir contractuellement avec eux un programme en autonomie à faire pendant les vacances. Il évoque pour les enseignants la possibilité de faire la grève des examens, chose qui ne s'est jamais faite auparavant.

Le Président rappelle que le droit de grève est imprescriptible.

M. LATRY suggère de faire un appel très pressant au personnel enseignant pour qu'il revienne en masse lundi, notamment pour ceux que l'on n'a pas revu depuis un mois.

Mme POULAIN rappelle qu'il ne s'agit pas de reprendre simplement les cours, mais de changer de mobilisation.

Mme MALTONE estime qu'on ne doit pas léser les étudiants. Elle annonce qu'elle ne votera pas ce calendrier sans accompagnement d'une motion disant que la mobilisation continue.

M. COQUELIN propose en réponse la lecture d'une motion d'accompagnement.

Mme BABIN précise que si le 4 mai il n'y a pas de reprise il faut que les conseils prennent leur responsabilité. Elle se dit très gênée par le droit de grève individuel ou le droit de grève rémunéré qui fait rire autour de nous.

M. DUVERGER pense que la proposition d'un travail à effectuer en été n'est pas possible en raison des jobs d'été des étudiants, de la fermeture des bibliothèques, etc. Il est d'accord sur le principe de la reprise des cours et des examens. Mais il y a deux pouvoirs qui vont s'affronter lundi et il pense que les décisions des conseils vont être très mal prises. Il craint un blocage au moment du CA. Il annonce qu'il ne votera pas non plus pour ce calendrier car pour lui, le référendum est le bon mode d'expression.

M. LAÛGT annonce qu'il a aussi soumis une motion.

M. DUBOURG souligne que beaucoup d'étudiants estiment que l'année est terminée et il pense qu'il n'y aura pas d'étudiants lundi.

M. COQUELIN estime qu'on a pris le temps de différer pour ne pas aller à l'affrontement. On a attendu la dernière limite pour que le blocage porte tous ses effets auprès du gouvernement.

M. PIALOUX note que l'université est dans une impasse, mais il faut penser à l'avenir des étudiants et il est nécessaire que la communauté se rassemble à nouveau.

Mme FENOILLAT note que les deux discours parallèles sont également légitimes et qu'elle est également désespérée. Les deux réformes sont mortifères pour l'université, mais il faut sortir quelque chose de positif.

Le Président dit regretter que la proposition d'une autre mobilisation sur mai-juin ait été rejetée et considérée comme une trahison.

M. COQUELIN estime que la communauté universitaire n'est pas prête à accepter le référendum. La détermination est telle que ce ne serait pas une solution.

Le Président demande la relecture des deux motions.

La motion de M. LAÜGT mise au vote obtient le résultat suivant :

- ✓ pour : 4
- ✓ contre : 15
- ✓ abstention : 9

La motion de M. COQUELIN mise au vote obtient le résultat suivant :

- ✓ pour : 8
- ✓ contre : 6
- ✓ abstention : 12

Suite au résultat du vote, M. COQUELIN propose alors d'amender sa motion qui est à nouveau soumise au vote et adoptée :

- ✓ pour : 24
- ✓ contre : 3
- ✓ abstention : 3

M. LAPAIRE se dit favorable au décalage du premier semestre. Cela permet d'utiliser les vacances de Noël pour des révisions.

M. COQUELIN signale que ce débordement a forcément des conséquences sur les sessions des examens : cela signifie que la 2ème session serait en septembre.

M. BAILLON souligne que ce calendrier ne permet aucune marge de manœuvre.

Mme VOISIN demande si les UFR auront du personnel.

M. RAMBAUD répond que cela entraînerait des dépenses supplémentaires et que la solution d'embaucher du personnel ne résout pas le problème de la compétence.

M. COQUELIN rappelle que la question du prochain calendrier sera traitée ultérieurement.

M. CAPEL demande quelles dispositions seront prises pour les étudiants de Licence qui sont en stage pendant la reprise des cours.

M. COQUELIN répond que les cours de la FAD peuvent être utilisés, mais que les solutions ne sont pas entièrement satisfaisantes. Tous les soutiens possibles seront utilisés.

Mme VOISIN demande ce qu'il va advenir du contrôle continu.

M. COQUELIN répond qu'il faudra utiliser au maximum la solution du contrôle oral. Toutes les modifications devront faire l'objet d'un vote.

M. CAPEL demande quand la suppression du tirage au sort prendra effet.

M. COQUELIN répond que la question doit être traitée dès maintenant.

Le Président ajoute que la situation est très confuse. Selon les UFR, les situations sont très différentes. Certaines ont arrêté les cours depuis le 2 février, d'autres ont continué jusqu'au 7 mars. Les modifications des modalités de contrôle des connaissances du MCC

seront votées par le CEVU et le CA. Il propose le vote du calendrier de reprise qui est adopté.

Résultat du vote :

- ✓ pour : 19
- ✓ contre : 3
- ✓ abstention : 7

## **VI – PRINCIPES D'AMENAGEMENT DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

*Le Président met au vote le principe d'aménagement des MCC qui est adopté.*

Résultat du vote :

- ✓ pour : 24
- ✓ contre : 3
- ✓ abstention : 2
- ✓ ne prend pas part au vote : 0.

## **V – CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2009/2010**

L'examen du calendrier est reporté.

## **VI – CADRAGE APPELS A PROJETS PEDAGOGIQUES**

M. LAPAIRE est l'auteur des documents qui ont été distribués aux membres du CEVU. Ces documents ont été préparés sur la base du forum du 16 janvier. Ce travail n'empêche pas une réflexion postérieure pour les L2, L3 et M1, M2.

L'autre point à aborder n'est pas moins important puisqu'il s'agit de la lettre de cadrage sur le quadriennal.

M. LAPAIRE fait un bref commentaire : il s'agit d'un ensemble de propositions à adapter par chaque UFR. Ces propositions sont issues de l'expérience acquise au côté d'Olivier LAÜGT l'année dernière. Grâce à elles, on espère des améliorations cette année. Le bilan du forum de janvier, qui avait attiré un certain nombre de personnes, est positif.

Pour les L1, la semaine d'accueil doit être travaillée. Les actions d'innovation pédagogiques comme les actions plus classiques (exemple plus de TD) sont à développer et à intégrer aux futures maquettes. On ne peut pas pour le moment créer de nouvelles UE, mais on peut expérimenter dans la perspective du quadriennal.

Pour la licence 2, par rapport aux instructions ministérielles, on essaie de combler des lacunes.

Le financement, à hauteur de 1 433 000 euros, est considérable, mais nous n'avons pas plus de locaux ou de recrutement.

M. COQUELIN rappelle que ce financement ne concerne que les frais de fonctionnement.

M. LAPAIRE revient sur la méthode employée : dans certaines UFR, des personnes isolées ont travaillé, mais on peut prendre l'engagement de faire quelque chose de collégial en organisant des réunions pour que les projets émergent. Cette méthode a été expérimentée à l'UFR des Pays anglophones, avec des rendez-vous hebdomadaires. On peut aussi envisager une rétribution horaire au titre de la coordination. Pour le niveau L1, on peut reconduire des actions ou en proposer de nouvelles et faire également des propositions pour le niveau L2.

D'autres propositions sont à méditer pour le prochain CEVU. Il s'agit du contrat d'accompagnement qui est intéressant pour les étudiants et qui peut être remplacé par un affichage des actions identifiées comme telles. Une autre harmonisation des pratiques est l'utilisation du dossier type pour recevoir les étudiants.

En ce qui concerne les catégories d'enseignement, faut-il se limiter à un accompagnement ou faire des actions de développement ?

L'évaluation au second semestre n'est pas possible cette année mais à faire l'année prochaine.

Pour la typologie, il existe une avalanche de projets. Olivier LAÜGT avait fait 4 catégories, neuf sont maintenant proposées.

Il faut enfin une homogénéité dans les fiches.

M. COQUELIN propose qu'une première réunion du CEVU examine les projets le 28 mai et une seconde à la mi-juin. Il n'est pas raisonnable d'aller au-delà.

M. VENTURA annonce qu'il votera contre pour des raisons politiques. Il se dit admiratif du travail fait, mais on est dans une lutte et ce plan est l'expression de ce pourquoi on lutte. Il faudra intégrer ces projets dans les maquettes et nous aurons plus d'heures à faire avec une déperdition pour la recherche.

Le Président rappelle qu'il y aura de l'argent pour payer.

M. VENTURA répond que c'est faire le jeu de la LRU.

Mme FOURNES explique que pour l'UFR des Etudes ibériques, seul le système d'enseignants référents a pu être mis en place en raison du sous-encadrement chronique. L'an prochain, la question se posera pour le niveau L2. Qui va faire ces heures ? Elle salue le travail fait, mais pour certaines UFR, la mise en application sera impossible.

M. ATTEIA estime que l'université peut se positionner de manière forte en ne faisant pas exactement ce que veut le ministère.

Le Président répond qu'on retrouve cette idée dans le projet page 3.

Mme DUPAU précise que l'enveloppe du Ministère est fléchée « Contrat quadriennal » et qu'à l'intérieur l'université peut flécher en investissement.

Mme MANES GALLO demande si une réflexion pourrait être initiée sur des vacances pour pallier le manque de personnel.

M. RAMBAUD rappelle que ces crédits ne peuvent être utilisés pour compenser du sous-encadrement. Il n'est pas possible d'engager des contractuels enseignants.

M. COQUELIN souligne que ce plan est prévu pour trois ans. Par ailleurs, on a proposé des crédits d'investissement à adosser sur des actions pédagogiques. Il serait impossible d'assurer 28 600 heures de cours supplémentaires.

M. LAÜGT suggère de mettre en œuvre un projet de développement de la formation à distance.

M. ATTEIA propose d'utiliser une partie et de réfléchir sur l'autre partie pour que cet argent soit utilisé efficacement.

Le Président estime que cette réflexion peut avoir lieu dans le cadre du plan quadriennal.

M. BAILLON salue le travail accompli et trouve qu'il serait dommage de devoir s'arrêter. Le problème est que beaucoup de choses sont demandées dans un délai très court : reprendre les cours, continuer la mobilisation, faire le quadriennal, le plan Licence, etc. On va manquer de recul pour déjouer certaines implications politiques.

M. COQUELIN ajoute que l'année prochaine l'enveloppe sera de 2 M d'euros.

M. ESCADAFAL souhaite intervenir sur ces questions en tant que directeur du SUIO. L'investissement sur les projets professionnels des étudiants demandent beaucoup d'heures de travail. Le plan Licence a pu le financer et il est aussi envisageable de financer le schéma directeur de l'insertion professionnelle. Il en profite pour souligner que le travail d'accompagnement ne pourra pas être fait en totalité par le SUIO mais partagé avec les équipes pédagogiques. L'exemple montre que si ce n'est fait que par le SUIO, ça ne marche pas.

M. COQUELIN estime qu'on peut dire la même chose pour la documentation. On mesure bien tous les enjeux, il n'en reste pas moins que l'on a un calendrier. Il propose de voter sur le principe du cadre pensé par M. LAPAIRE. Il faudra ensuite une lettre de cadrage plus politique.

Vote sur le cadre offert.

Mme MALTONE indique qu'elle va s'abstenir pour des raisons politiques.

*Le cadre est approuvé.*

## **VII – CADRAGE QUADRIENNAL FORMATIONS**

M. COQUELIN précise que la nouvelle lettre de cadrage reprend l'ancienne tout en y détaillant un certain nombre d'éléments. Il annonce que le contenu de cette lettre sera débattu le 18 mai, au prochain CEVU.

Un nouveau CEVU, prévu à la mi-juin, sera consacré à l'examen des projets quadriennaux.

Le Président,

Patrice BRUN

